Des mots pour dire demain

publié le 08/11/2008 - mis à jour le 02/01/2014

opération nationale primée

Descriptif :

opération nationale primée

Sommaire :

- Modalités du concours
- Pour s'inscrire
- Sites ressources au sujet de la langue française

Une opération nationale primée, en partenariat entre la DGLFLF du ministère de la Culture et de la Communication, l'inspection générale (IGEN), la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, et la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, est organisée pour la troisième année consécutive à l'intention des élèves des collèges, des lycées généraux et technologiques et des lycées professionnels. Elle les invite à réaliser, à partir des dix mots, une production littéraire incluant une dimension artistique. Le travail sera collectif et n'excédera pas la dimension de la classe (une production ne peut émaner de plusieurs classes). Les productions seront conçues en classe entre octobre 2008 et fin janvier 2009.

Pour les établissements de l'Éducation nationale, les professeurs de lettres seront à l'initiative des projets. Ils pourront être secondés par des collègues d'autres disciplines, sous l'impulsion des I.A.-I.P.R. de lettres en lien avec les délégué(e)s académiques à l'éducation artistique et culturelle. Pour les établissements de l'enseignement agricole, les projets seront laissés à l'initiative des enseignants de lettres et d'éducation socioculturelle, dans le cadre des actions culturelles de l'établissement.

À partir des dix mots pour dire demain (les dix mots retenus pour servir de trame aux activités pédagogiques sont : **ailleurs, capteur, clair de Terre, clic, compatible, désirer, génome, pérenne, transformer, vision**), l'appropriation par les enseignants sera libre : écritures brèves ou longues, références à différents domaines d'expression artistique (littéraire, pictural, musical, cinématographique), recherches lexicales autour des mots (étymologie, évolution sémantique, famille linguistique, associations de mots), récits, nouvelles, poèmes, dossiers, montages de textes, panneaux illustrés, documents numériques, jeux de mots et d'esprit, séries de mots, etc).

Toutes les passerelles interdisciplinaires seront les bienvenues et on exploitera l'ensemble des dispositifs transversaux, tels que les itinéraires de découvertes, les classes à PAC ou les travaux personnels encadrés, les projets d'utilité sociale et d'initiative et de communication pour l'enseignement agricole. Il pourra également être fait appel aux ressources dans et hors l'établissement : C.D.I., cartes de ressources du réseau Scéren-C.N.D.P., bibliothèques publiques, médiathèques, sites, musées, etc.

Modalités du concours

Il est demandé que la production soit présentée sur support papier au format maximum 65 x 50 cm, dit « format raisin » (plusieurs feuillets possibles) ou sous forme de fichiers informatiques enregistrés sur cédérom (séquence de 5 minutes maximum). Les œuvres ne seront pas retournées ; il convient donc de prévoir des copies pour l'établissement.

Une fiche de préinscription téléchargeable sur le site Eduscol (où se trouve également le règlement de l'opération) devra être retournée pour le 6 décembre 2008 (adresse sur fiche d'inscription).

Les réalisations seront adressées directement au comité de pilotage national, sans attendre une validation académique avant le 30 janvier 2009 , le cachet de la poste faisant foi. Elles devront obligatoirement être accompagnées d'une fiche de présentation (voir modèle joint au règlement sur le site Eduscol) à l'adresse suivante : Opération « Des mots pour dire demain », Les Lyriades, DAAC, rectorat, 4, rue de la Houssinière, BP 72616, 44326 Nantes cedex.

Un jury composé de représentants des trois ministères concernés distinguera les réalisations les plus emblématiques qui seront récompensées en mars 2009, lors d'une cérémonie qui constituera l'une des manifestations de la Semaine de la langue française.

Les lauréats de l'année de référence ne concourent pas l'année suivante. Ils peuvent en revanche proposer leur réalisation la troisième année suivant l'année de référence.

Les valorisations académiques ne pourront se prévaloir du parrainage de l'opération qu'en se référant au palmarès national. Tout classement académique indépendant de ce palmarès ne pourra être présenté au titre de l'opération nationale.

Pour plus d'information, le règlement est publié sur le site Eduscol, sur le site de la Semaine de la langue française et sur le portail interministériel art et culture (voir adresses ci-dessous).

Pour s'inscrire

Fiche de pré-inscription (OpenDocument Text de 11.8 ko)
Opération « Des mots pour dire demain »

Semaine de la langue française 2009 (PDF de 17.8 ko)
Des mots pour dire demain
Pistes pédagogiques

Sites ressources au sujet de la langue française

- le site de la Semaine de la langue française ;
- Le site Eduscol ;
- le site de la délégation générale à la langue française et aux langues de France ;
- le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle ;
- le site de la Fédération internationale des professeurs de français qui offre la possibilité de correspondances et d'échanges avec des classes de français à l'étranger ;
- le site de l'École des lettres ;
- le site de l'organisation internationale de la francophonie ;

Consulter la circulaire du BOEN n° 2008-146 du 24-10-2008.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.